**INFIRMIERE EN RADIOLOGIE**

#### Définition du métier :

Effectue sous le contrôle d'un médecin et d'après une prescription médicale les préparatifs nécessaires à l'examen d'imagerie (scanner essentiellement) : interrogatoire sur les risques spécifiques, préparation des produits de contrastes et du matériel interventionnel. Installe le patient. Organise la sécurisation de l'examen. Peut aussi donner les premiers soins d'urgence au patient en cas de choc (utilisation de produits de contraste...).

#### Conditions générales d'exercice du métier :

Le métier s'exerce en étroite collaboration et sous la responsabilité d'un médecin radiologue. Le degré d'autonomie est étroitement lié au type de matériel utilisé. L'utilisation de produits médicamenteux nécessite le respect des normes de sécurité en vigueur. Les horaires sont généralement réguliers, mais peuvent être décalés (tard le soir). Seul l'exercice salarié est possible.

#### Formation et expérience :

Ce métier est accessible principalement à partir de formations de niveau III (baccalauréat scientifique) sanctionnées obligatoirement par le diplôme d'Etat d'infirmier(e)..

#### Compétences techniques de base :

- Accueillir le patient, l'informer et le mettre en confiance. Contrôler son identité.  
- Consulter le médecin et le dossier médical.   
- Installer, préparer et positionner le patient selon l'examen ou le traitement à réaliser.   
- Dépister et signaler au médecin tout évènement indésirable.

- Gérer et contrôler le matériel d'urgence.

- Connaitre les risques allergiques et en assurer la prévention et le suivi.

#### Compétences associées :

- Utiliser les techniques de l'informatique.   
- avoir si possible des notions de langues étrangères (anglais, néerlandais, portugais...).

#### Capacités liées à l'emploi :

#### - S'adapter à des technologies évolutives. - S'adapter à des situations de travail différentes (équipes, matériels). - Rassurer et réconforter les patients lors des examens et traitements.

#### - Diffuser au sein des équipes et sous contrôle médical les informations concernant la prévention des accidents liés aux produits de contraste.

#### Activités spécifiques :

- Dispense de soins cliniques nécessaires à la réalisation des examens : injection de produits de contraste (angiographie, scanographie, , radiologie interventionnelle).   
- Surveillance des patients et dispense de premiers soins en cas de choc ou d'incident

**Lieu d'exercice de l'activité :**

- Etablissement de soins, ou Cabinet de radiologie.

#### Conditions de travail :

- Activité de jour en roulements .   
- Astreintes éventuelles le dimanche et les jours fériés.